

**NÉGOS ACCORD QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL**

# LA SANTÉ DES SALARIÉS MÉRITE MIEUX QU'UN ACCORD GADGET !

Orléans, le 14 Avril 2023

La qualité de vie au travail est associée à 6 facteurs clés :

**1/ Les relations sociales et professionnelles :**

reconnaissance envers les salariés, type de management,

**2/ Le contenu du travail :**

variété des tâches, autonomie, niveau de responsabilité, travail d'équipe/individuel...

**3/ L'environnement de travail physique, la santé au travail :**

temps de travail, horaires, équipements, locaux, risques professionnels et prévention, politique de télétravail, services proposés aux salariés, environnement du salarié (bruit, température) etc.

... /

**QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL**



## LA QVCT : STOP AU SOCIAL WASHING !

Le social washing est une contradiction entre le discours tenu par une entreprise sur le bien-être de ses employés et son intérêt réel sur le sujet. Il s'agit donc d'un décalage entre les pratiques internes de l'entité et sa communication externe.

Depuis plusieurs années, la QVCT occupe les dirigeants et les syndicats réformistes au travers de négociations sans fond et la signature de plusieurs accords insipides. Les questions centrales des conditions de travail ne sont jamais évoquées dans ces accords !!!

Pour **SUD-Solidaires**, la QVCT ne repose pas sur les initiations au yoga ou la mise en place d'une conciergerie pour une partie des salariés !

## LA QVCT EST INCOMPATIBLE AVEC LA POLITIQUE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DESTRUCTRICE DE FOUAD CHÉHADY !

Vos représentants **SUD-Solidaires** refusent une nouvelle fois d'être contaminés par le virus « QVCT » de la direction qui consiste à rejeter d'un revers de main nos revendications légitimes pour améliorer immédiatement les conditions de travail des salariés :

- Le nécessaire plan d'évaluation de la charge de travail en corrélation avec les effectifs,

/...

**4/ Le partage et la création de valeur : performance, productivité et participation à l'activité de l'entreprise.**

**5/ Le développement professionnel : intégration, formation, évolution de carrière, montée en compétences, parcours du salarié dans l'entreprise.**

**6/ L'équilibre professionnel et l'égalité des chances : équilibre vie privée/ vie professionnelle, diversité, non-discrimination, horaires de travail, égalité professionnelle, égalité homme/femme etc.**

- L'arrêt des suppressions de postes,
- La mise en place d'un outil de contrôle du temps de travail fiable et infalsifiable,
- La fin de la pression commerciale permanente institutionnalisée, imposée aux managers et aux salariés,
- La suppression des innombrables tableaux de suivi d'activité que les salariés remplissent uniquement sous la contrainte,
- La fin du sous-effectif institutionnalisé qui épuise les salariés,
- L'arrêt des politiques commerciales à court terme,
- L'abandon définitif de la compétition entre salariés car imposer la compétition, c'est précisément faire de son/sa collègue un ennemi potentiel.

**Travailler jusqu'à 64 ans, dans des conditions de travail dégradées comme c'est le cas aujourd'hui à la CELC, ne sera pas sans conséquence sur notre santé !**

**Transformer le travail, une urgence sociale et économique pour de meilleures conditions de travail à la CELC !**

**LA DIRECTION DOIT ARRÊTER L'INCANTATION ET PRENDRE DES ENGAGEMENTS CONCRETS POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL !**



### J'adhère

À retourner par mail : [sud.loirecentre@free.fr](mailto:sud.loirecentre@free.fr) ou par courrier interne : PSX 45

NOM..... EMAIL PERSONNEL.....  
 PRÉNOM..... AFFECTATION.....  
 DATE ET LIEU DE NAISSANCE..... FONCTION.....  
 ADRESSE PERSONNELLE..... CLASSIFICATION.....  
 PORTABLE PERSONNEL..... SALAIRE NET ANNUEL (pour calcul cotisation).....  
 PAIEMENT COTISATION : annuel / semestriel / trimestriel / mensuel

**Calcul de la cotisation annuelle :** Salaire mensuel net avant impôts x 1,3 x 0,40% – Cette cotisation ouvre droit à un crédit d'impôt de 66%.

**Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations** (mail et courrier postal) de la part du syndicat SUD-Solidaires BPCE, cochez cette case :

Les données recueillies à l'occasion de votre adhésion font l'objet d'un traitement par SUD Solidaires BPCE lui permettant de gérer votre demande d'adhésion. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en contactant SUD Solidaires BPCE à l'adresse mail suivante : [sudbpce@gmail.com](mailto:sudbpce@gmail.com)

### Vos représentants SUD-Solidaires

Tristan GUERIN, Cécile GAMBERT, Damien PINSULT, Isabelle LEFEBVRE, Daniel MIHALYI, Florine BERHOUET, Laurent PERRAULT, Corinne RIGUIDEL, Gêrôme TOURNOIS, Maryline BALLANGER, David GANDON, Alain QUESNE



### Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE  
Section Loire-Centre  
2, rue Lavoisier 45140 Ingré  
Tél. 02 38 41 52 84 / 06 95 26 58 29  
Code courrier PSX45  
[sudcelc@sudbpce.com](mailto:sudcelc@sudbpce.com)